



## Un projet transversal "Chambéry - Ville apaisée, ville partagée"

Démarche participative :

- généralisation du 30km/h en ville (sauf axes structurants) début 2024
- ville marchable

**Diminution de la place de la voiture en ville avec la suppression de centaines de places de stationnement en voirie**

**>> Reconquête d'espaces publics pour d'autres usage(r)s :**

- aménagements cyclables
- cheminements piétons
- végétalisation
- vois bus

**+ Réforme de la politique de stationnement (pour les résidents : demi-tarif en ouvrage et tarification solidaire en voirie )**

## Avenue des Ducs



## Quai Ravet



Après

## Quai Borrel



Avant



Après

## Piste cyclable Charletty

